

Strasbourg, 29 octobre 2024

GEC(2024)7

**COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE  
(GEC)**

**Groupe de travail sur le développement de récits positifs dans le contexte  
des mouvements anti-genre**

Conseil de l'Europe - Strasbourg

## 1. Contexte

Le groupe de travail sur le développement de récits positifs dans le contexte des mouvements anti-genre a pour objectif, d'ici la fin 2025 et sur la base de l'étude cartographique à préparer d'ici fin 2024, de développer des récits positifs efficaces et de faire des propositions concernant le développement d'outils de communication à utiliser par le Conseil de l'Europe et les États membres pour promouvoir l'égalité de genre et prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes dans le contexte des mouvements anti-genre.

Les jeunes, en particulier les jeunes hommes, et leur adhésion à la culture de l'égalité de genre devraient faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre de ces travaux.

Ce travail s'inscrit dans le cadre du [mandat](#) de la Commission pour l'égalité de genre (GEC). Il s'agit également d'un livrable au titre de l'objectif stratégique 5 de la Stratégie pour l'égalité de genre 2024-2029 (Garantir l'autonomisation des femmes et l'égalité de genre face aux défis mondiaux et géopolitiques). Il est entrepris en réponse à l'influence croissante des mouvements anti-genre en Europe, qui remettent en question les normes et politiques existantes en matière d'égalité de genre et empêchent de nouveaux progrès.

Comme l'indique la Stratégie pour l'égalité de genre 2024-2029, « les récits critiques à l'égard du genre et s'y opposant sont souvent utilisés pour promouvoir un programme plus large d'opposition à l'égalité de genre et aux droits des femmes. Ils conduisent à la négation du genre en tant que construction sociale. Ces discours cherchent à justifier des pratiques et des politiques discriminatoires à l'encontre des personnes qui remettent en question les rôles et les normes traditionnels liés au genre. La lutte pour l'égalité de genre doit s'attaquer à cette tendance anti-genre en tant que telle, mais cela ne peut se faire que dans le cadre d'une approche intersectionnelle et en replaçant le phénomène dans le contexte plus large du recul des droits humains, y compris des droits des femmes, des droits des personnes LGBTI et des droits des personnes issues de communautés sujettes à la marginalisation ».

La stratégie souligne également que « les mouvements anti-droits cherchent à faire reculer les progrès en matière de droits humains et à maintenir le statu quo en matière de discrimination et d'inégalité. Ils utilisent diverses tactiques pour saper les droits, notamment la diffusion de fausses informations et de désinformation, la promotion d'une rhétorique haineuse et la promotion de politiques régressives. Ces reculs se reflètent dans l'intensification des discours de haine sexiste en Europe, notamment en ligne. La discrimination et le discours de haine sexiste constituent un terreau fertile pour la violence à l'égard femmes et des filles, qui est l'une des violations les plus graves des droits humains subies par les femmes et les filles. Les femmes sont également confrontées à davantage de restrictions et de harcèlement destinés à réduire au silence les défenseuses des droits humains et les personnes qui défendent les droits des femmes. La réponse des autorités nationales, y compris la police, les procureur-es et les juges, ainsi que le personnel de santé, est souvent inadéquate dans les cas de violence à l'égard des femmes et des filles, et doit être renforcée. Dans ce contexte, la garantie de l'égalité de genre doit être considérée comme une composante clé d'une lutte plus large pour protéger les droits humains et garantir la justice sociale ».

Lors de sa 25<sup>e</sup> réunion (16-18 avril 2024), la GEC a tenu une discussion préliminaire sur l'impact des mouvements anti-genre sur la promotion de l'égalité de genre et la lutte contre la violence à l'égard des femmes, et sur la manière de contrer ces mouvements. La GEC a approuvé les méthodes de travail et le calendrier proposés par le Secrétariat, y compris la préparation d'une étude cartographique des mouvements anti-genre avec le soutien d'un·e ou plusieurs expert·es, afin d'alimenter une discussion plus approfondie lors de sa prochaine réunion.

Le Secrétariat a identifié des expertes compétentes pour soutenir le travail sur ce dossier. L'étude cartographique sera finalisée d'ici fin 2024. Elle s'appuiera sur les recherches existantes et des entretiens ciblés, en mettant l'accent sur la compréhension des discours,

des méthodes, des messagers/amplificateurs et des raisons du succès des mouvements anti-genre, ainsi que sur l'analyse de leur impact sur la promotion de l'égalité de genre et la lutte contre la violence à l'égard des femmes à travers l'Europe. Elle comprendra des recommandations à la GEC concernant le développement de récits positifs efficaces pour contrer les mouvements anti-genre.

Les résultats préliminaires de l'étude cartographique des mouvements anti-genre seront présentés lors de la 26<sup>e</sup> réunion de la GEC (19-21 novembre 2024). Un atelier sera également organisé, au cours duquel les membres de la GEC, les observateur-ices et les participant-es se répartiront en quatre groupes de discussion parallèles pour discuter des premiers résultats de l'étude, échanger des informations sur leur expérience et considérer de possibles activités dans le cadre de la GEC.

## **2. Composition et fonctionnement du groupe de travail (2025)**

Le groupe de travail sera composé d'un maximum de six représentant-es des États membres et de trois observateur-ices et/ou participant-es de la GEC, pour un total maximum de neuf membres. Ces membres seront nommé-es par la GEC lors de sa 26<sup>e</sup> réunion (19-21 novembre 2024).

Le groupe de travail tiendra deux réunions en ligne en février et juin 2025 (date à confirmer). Au cours de ces réunions, d'autres parties prenantes, telles que des ONG, des expert-es universitaires et des organisations internationales, seront invitées à faire des présentations. Des expertes spécialisées dans l'élaboration de récits positifs dans le contexte des mouvements anti-genre soutiendront le groupe de travail dans ses activités.

Entre les réunions du groupe de travail, des échanges auront lieu entre ses membres, les expertes et le Secrétariat afin de faire avancer les travaux.

Le groupe de travail présentera les résultats de ses travaux à la GEC pour approbation lors de sa 28<sup>e</sup> réunion (18-20 novembre 2025, dates à confirmer).

## **3. Résultats attendus**

Il est attendu que le groupe de travail développe, d'ici fin 2025, des (nouveaux) récits positifs et propose des outils possibles pour promouvoir l'égalité de genre et prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes dans le contexte des mouvements anti-genre en Europe.

Les récits positifs élaborés par le groupe de travail serviront de base à la préparation d'outils à utiliser par le Conseil de l'Europe et ses États membres, dans le but de promouvoir l'égalité de genre et de prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes dans le contexte des mouvements anti-genre, notamment par la promotion de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

L'élaboration concrète des outils pourra avoir lieu à un stade ultérieur. Le format des messages et/ou des outils de communication, y compris la manière dont les récits positifs pourraient être transmis (par exemple au moyen de vidéos ou d'outils de médias sociaux), sera décidé sur la base des résultats des travaux du groupe de travail.

## **4. Calendrier**

**Octobre-décembre 2024** Rédaction de l'étude cartographique par les expertes externes.

**19-21 novembre 2024** **26<sup>e</sup> réunion plénière de la GEC**

Atelier pour présenter et discuter les résultats préliminaires de l'étude cartographique menée par les expertes et échanger sur les expériences nationales.

Nomination des membres du groupe de travail.

**Décembre 2024**

Finalisation de l'**étude cartographique** par les expertes, y compris des recommandations pour développer des récits positifs efficaces afin de contrer les mouvements anti-genre.

**Février 2025 (à confirmer)**

**Première réunion en ligne du groupe de travail de la GEC**

**13-15 mai 2025**

**27<sup>e</sup> réunion plénière de la GEC**

Présentation et discussion générale des travaux en cours du groupe de travail.

**Juin 2025 (à confirmer)**

**Deuxième réunion en ligne du groupe de travail de la GEC**

**18-20 novembre 2025 (dates à confirmer)**

**28<sup>e</sup> réunion plénière de la GEC**

Présentation des messages proposés pour approbation par la GEC et discussion sur les outils de communication possibles.